

DEPARTEMENT
DES ARDENNES
ARRONDISSEMENT DE
VOUZIERS
VILLE DE
VOUZIERS

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DELIBERATION n° : 2021/035

Réunion du Mardi 30 mars 2021 à 19h
sous la Présidence de M. Yann DUGARD, Maire.

Date de convocation : 23/03/2021

Nombre de Conseillers :

Date d'affichage : 23/03/2021

En exercice : 29
Présents : 23
Votants : 29

Présents : Mme BAUDART Martine, Mme BERGERY Marie-Claude, M. BOLY Francis, M. CARPENTIER Dominique, M. COLSON Pascal arrivé à 19h05, M. COURVOISIER CLEMENT Frédéric arrivé à 19h04, Mme DERVIN Eva, M. DEGEORGES Marc, Mme DION Valentine, M. DUCASTEL Jean, M. DUGARD Yann, Mme FESTUOT Annie, M. GODART Olivier arrivé à 19h03, Mme HAUDECOEUR Agnès, M. LAIES Benoit, Mme LAMPSON Nadège, Mme LAROCHE Gisèle, M. LEBON Christophe, Mme LESUEUR Patricia, M. MACHINET Jean-Baptiste, Mme PAYEN Françoise, M. PREVOT Johnny, M. RENOLLET Hubert.

Excusés avec pouvoir de vote : Mme CORNEVIN CORDONNIER Barbara ayant donné pouvoir de vote à M. BOLY Francis, , Mme COSSON Geneviève, ayant donné pouvoir de vote à Mme HAUDECOEUR Agnès, Mme MAROTEAUX Nathalie ayant donné pouvoir de vote à M. DUGARD Yann, M. MOREAU Laurent ayant donné pouvoir de vote à M. DUGARD Yann, Mme ROGER Magali ayant donné pouvoir de vote à M. CARPENTIER Dominique, Mme THOMAS Andrée ayant donné pouvoir de vote à Mme PAYEN Françoise.

Secrétaire de séance : M. LAIES Benoit.

Objet : Subventions aux associations diverses

Le Conseil Municipal,

Vu le budget primitif 2021 et notamment les crédits ouverts à l'article 6574,

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 22 mars 2021,

Après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- 1) D'attribuer les subventions suivantes :

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2021	Montant attribué
UAFFI	150€
CFE CGC	200€
Buddy Chats	100€
Association Thibault Briet	100€
Union Locale Force ouvrière	200 €
CGT	200 €
Secours catholique	100€
Centre d'études Argonnais	100€

- 2) D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tous actes et pièces quelconques liés à cette délibération

Fait en mairie le 06 avril 2021

Le présent acte a été :

Publié -Notifié le : / 7 AVR 2021

Transmis au contrôle de légalité le :

Il est certifié exécutoire / 7 AVR 2021

Le Maire,
Yann DUGARD



Le Maire

Yann DUGARD

